

Sainte Marie, le 14 septembre 2017

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 septembre 2017

.....

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 13 septembre 2017 à 20 heures 15 en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

Etaient présents : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - MARTIN Michel - GROSCLAUDE Gérald - BIRINGER Frédéric - EMONIN Claire - GLORIOD Gérard - GUERITTOT Geneviève - PARROD Olivier - VALLAT Stéphanie

Etaient absents excusés : BRESSON Béatrice - GEORGE Jean-Claude - GLAUSER Gaëlle

EMONIN Claire a été nommée secrétaire.

Compte-rendu du 04 juillet 2017 approuvé à l'unanimité.

.....

RAPPORT DES COMMISSIONS

Voirie et Assainissement

Le responsable de la commission présente un devis de l'entreprise Baumgartner pour l'installation de 3 boîtiers prises sur poteau pour les motifs de Noël, d'un montant de 444,00 € HT, soit 532.80 € TTC. Accord à l'unanimité des membres présents.

Aménagement du territoire

En cours :

PC :

SIVU DE LA CHAULIERE – 5 Grande Rue – Construction d'une école maternelle et d'un accueil périscolaire

CHIH I Oilid / GRILLOT Emilie – 15 Grande Rue – Construction d'une maison individuelle

DP :

MOSCHENI Eric – 14 rue George Prudent – Construction d'un carport

PETARDI Joseph – 5 rue des Moulins à Vent – Réfection de toiture

Retour :

PC :

HUMBERT Christian – 4 Ter rue de Saint-Julien – Construction d'une maison d'habitation - ACCORDÉ le 08 août 2017

VERHAEGHE Fabrice – 16 rue Georges Prudent – Construction d'un garage - ACCORDÉ le 18 juillet 2017

DP :

BARBET Hervé – 1 rue de la Laiterie - Remplacement fenêtres, portes et volets – REFUSÉ le 04 juillet 2017

HAFFNER Daniel – 17 rue des Moulins à Vent – Ouverture façade ouest pose fenêtre - ACCORDÉ le 25 juillet 2017

SCHOCH Jean-Pierre – 12 bis rue de Bavans – Pose d'un velux - ACCORDÉ le 28 août 2017

En cours :

CUb :

BERSOT IMMOBILIER – rue d'Echenans – projet de construction d'un entrepôt couvert permettant l'accueil du public dans le cadre d'une activité de dressage canin.

CUa :

Me Evelyne DARMON – 21 rue de Lougres – répondu le 27 juillet 2017

BERSOT IMMOBILIER – rue d'Echenans – répondu le 27 juillet 2017

SCP RAEBISCH ET ADAM-PFEIFFER – Grande Rue – répondu le 12 septembre 2017

Bâtiments communaux

Le responsable de la commission présente un devis de l'entreprise Spagnul pour la pose d'un sous-compteur électrique dans la salle des Associations d'un montant de 659.39 € TTC.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Cimetière

Le responsable de la commission fait part au Conseil Municipal que les travaux d'extension du columbarium et d'installation de cavurnes sont terminés.

Animation

Le Maire propose au Conseil Municipal, comme les années précédentes, d'offrir l'apéritif lors de la fête du village le dimanche 17 septembre 2017. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

REGLEMENTS ET TARIFS DU CIMETIERE ET DES COLUMBARIUMS

Le responsable de la commission fait lecture au conseil municipal du règlement du cimetière et du règlement des columbariums, des cavurnes et du jardin du souvenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ces nouveaux règlements, et fixe les nouveaux tarifs applicables immédiatement comme suit :

Columbarium 2 places : 30 ans : 670 €
50 ans : 990 €

Cavurnes 4 places : 30 ans : 1 490 €
50 ans : 1 810 €

DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le maire informe que des crédits doivent être inscrits au chapitre 041 (opération patrimoniale) afin de pouvoir intégrer les acomptes payés en 2016 concernant les travaux d'éclairage public rue de Saint Julien. Ces crédits n'ont pas été inscrits au budget, il y a 19 984.80 € à prévoir en écriture.

Monsieur le maire propose la délibération modificative du budget communal suivante :

Section d'investissement :

Dépenses au chapitre 041 C/ 21534 : + 19 984.80 €

Recettes au chapitre 041 C/ 238 : + 19 984.80 €

La section d'investissement s'équilibre à 702 305.56 € (au lieu de 682 320.76 €).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte la délibération modificative présentée.

DEMANDES DE SUBVENTION

Le responsable de la commission présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des associations du village.

L'exposé du responsable de commission entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, une subvention de :

- 550 € au Tennis Club de la Vallée du Rupt,
- 180 € à l'Association Prélude.

FSL ET FAAD

Chaque année, le Conseil Général demande aux communes de participer au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées. Ce plan a pour mission d'aider les ménages en difficulté dans le cadre de leur trajectoire résidentielle à travers le Fonds de Solidarité pour le Logement et le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas financer ces deux actions.

DIVERS

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h20.

Le Maire, Ph. RINGENBACH